



Association déclarée selon la loi de 1901
Siège social : 35 rue Léon Fontaine 78500 Sartrouville
Tél : 01 39 15 32 21 e-mail : arqm@wanadoo.fr
Site : www.arqm.asso.fr

Juillet août 2012 Bulletin N°71

EDITORIAL

Une année riche

L'année se termine – l'année scolaire bien sûr – et nous pouvons déjà tirer un premier bilan de l'action de notre Association pendant cette période. Avec une satisfaction de taille : le nombre d'adhérents – des familles – dépasse déjà en juin celui enregistré en fin d'année dernière.

L'activité des derniers mois a été intense : la sortie vélo, la journée de sécurité routière, l'accueil des nouveaux arrivants à Sartrouville, et bien évidemment la fête de quartier, très réussie d'après vos témoignages.

Nous avons suivi les chantiers en cours : la rénovation de l'avenue Jean Jaurès, l'aménagement paysager de la digue, la réalisation d'une piste cyclable dans le cadre de la véloroute Paris-Londres, .. Et aussi, généralement dans le cadre du Cadeb, les projets d'amélioration des transports en commun : un garage vélo sécurisé à la gare (en service), la mise en service progressive des nouvelles rames du RER A, l'arrivée du tramway à Bezons (fin 2012) avec une réorganisation de la gare routière de Sartrouville, le nouvel escalator à la gare (début 2013), l'arrivée de la Tangentielle Nord à Sartrouville (en 2018-2019, sous réserve des financements), le prolongement à l'ouest du RER E – Eole (aux alentours de 2020, sans arrêt prévu à Sartrouville), la ligne nouvelle Paris Normandie, en souterrain, qui rendrait possible des arrêts d'Eole dans nos communes (à un horizon plus lointain, dépendant des financements).

Dans les 4 pages de notre bulletin bimestriel, nous nous employons à vous tenir au courant de tous ces dossiers.

Nous savons que vous y appréciez aussi les pages d'histoire locale : le sujet développé par Françoise Denais ne vous décevra pas. Il est à découvrir en page 3.

Bonne lecture ...et bonnes vacances.

AGENDA

- Vendredi 13 juillet : Fête nationale, en soirée.
- Dimanche 2 septembre salon des associations au parc du dispensaire. Notre Association sera présente, aux côtés du Cadeb et du Vieux Pays.
- Dimanche 7 septembre : Triathlon de Sartrouville. Les volontaires pour assurer la sécurité des participants sur le parcours sont priés de se faire connaître dès à présent auprès du service ACSA, à la mairie.
- Samedi 6 octobre : assemblée générale de notre Association, à 17 heures. A noter sur vos agendas

LES ADHESIONS

162 adhésions ou ré-adhésions ont été enregistrées à ce jour, en progression par rapport à l'an dernier à la même époque (146). Merci à toutes et à tous de votre confiance accordée à notre Association.

PENDANT L'ETE

Le Musée

Pendant l'été, le musée de Sartrouville ne sera pas ouvert à date fixe. Toutefois, vous pourrez le visiter tranquillement en prenant contact préalablement avec Françoise Denais.
Tél : 01 39 14 32 21

Les boulangeries

Voici les dates de fermeture estivale des boulangeries proches.

- Drocourt (angle Jean Jaurès-Victor Hugo) : du mardi 3 juillet au lundi 23 juillet inclus (fermeture hebdomadaire: mardi et mercredi).
- Le Flour (av. de la République, à côté de «l'Arbre à Lire») : du mercredi 4 juillet au jeudi 2 août inclus (fermeture hebdomadaire : mercredi et jeudi).
- Palin, ex-Degrenne (avenue Jean Jaurès, près de la poste) : du vendredi 3 août au jeudi 30 août inclus (fermeture hebdomadaire : dimanche après-midi et lundi).
- Le Blouch (av. de la République, à côté de la brasserie): du vendredi 3 août au lundi 3 septembre, (fermeture hebdomadaire : samedi et dimanche).
- La Vaudoire (angle Jaurès / Nicolle) : du lundi 6 août au lundi 27 août inclus (fermeture hebdomadaire : dimanche après-midi et lundi)

Opération tranquillité vacances

Pour partir en vacances l'esprit tranquille, signalez à la police la période pendant laquelle votre habitation est inoccupée. Les agents de police feront des passages réguliers, de jour comme de nuit. Service gratuit. Inscription auprès de la police municipale ou nationale.

Collecte des déchets verts

En juillet et août, le ramassage est réduit à un mardi sur deux, les semaines impaires, à partir de 15 heures.
En pratique, les prochaines collectes interviendront : les mardis 3 juillet, 17 juillet, 31 juillet, 14 août et 28 août.

Déchets spéciaux et toxiques (solvants, produits phytosanitaires, peintures, colles, néons, ampoules, batteries, etc) : 2e samedi du mois de 10h à 14h, parking rue Lamartine, soit les samedis 14 juillet et 11 août

ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

La sortie vélo

Une quarantaine de riverains, adultes et jeunes, étaient présents au départ de la randonnée cycliste du dimanche 13 mai, en présence d'Alice Hajem, conseillère municipale déléguée aux circulations douces. C'est un parcours sur les rives de Seine qui était proposé par Gérard Blondeau et Serge Simon. A l'aller, l'itinéraire suivait la rive droite, vers l'amont. Au retour, après le passage du pont du Pecq, le parcours traversait le parc Corbière, avec sa mini-ferme (endroit bien sympathique, qui a été fort apprécié) puis la prairie de la Noue, au Mesnil-le-Roi, en longeant le petit bras de Seine. Le président de Réseau Vélo 78, Lionel Carrara, et le vice président, Georges Martin Saint Léon, nous ont accompagné pendant toute la randonnée, organisée dans le cadre de la fête de la nature. Tous les participants ont reçu un exemplaire du passeport « biodiversité » édité par la Région Ile-de-France.

Journée de la sécurité routière

Organisée par le service « politique de la ville », sous la responsabilité de Raynald Godart, maire adjoint, la manifestation s'est tenue le mercredi 30 mai, sur la place de la gare. Le Cadeb disposait d'un stand, commun avec toutes les associations de quartier. Nous étions présents sur ce stand. Les autres exposants étaient la Croix Rouge, les polices municipale et nationale, la Prévention Routière, les pompiers, Les jeunes visiteurs sur le stand du Cadeb ont reçu en cadeau un mini gilet de sécurité fluorescent, offert par la ville, pour être vus quand ils circulent à vélo. Gérard Darbois, secrétaire de la Ligue contre la violence routière des Yvelines, est venu nous prêter main forte pour expliquer aux passants les principales causes des accidents, et la manière de les éviter, par des modifications de nos comportements mais aussi par des aménagements de voirie.

La fête de quartier

Elle s'est tenue pour la troisième année consécutive sur les espaces sportifs du gymnase Jules Verne, aimablement mis à notre disposition par la ville (service ACSA) avec tout le matériel pour faire la fête : barnums, tables, chaises. Plus d'une centaine de convives ont été recensés, sans compter les jeunes, plus difficiles à dénombrer (une trentaine environ de tous âges, y compris des préados et ados). Perrine, 10 mois, a fait ses premiers pas sur l'asphalte du terrain de sport. Tous les jeunes ont apprécié l'espace pour s'exprimer et la possibilité d'utiliser le gymnase (sous la « surveillance » de la famille Condom) pour des jeux de ballons. Cette année a vu une nouveauté : une pêche à la ligne pour les moins de dix ans, a été organisée par Patrick Stouls, avec des lots pour les heureux gagnants. M. le Maire est venu accompagné de plusieurs élus nous dire son attachement à cet événement qui permet de créer du lien dans un quartier. Le député sortant, Jacques Myard, et la conseillère régionale, Michèle Vitrac-Pouzoulet, ont également participé à la première partie de la soirée. Plusieurs représentants des associations de quartier voisines (le Vieux Pays, Les Richebourgs, La Plaine) ont partagé le repas : des saucisses et des côtes de porc grillées par Gérard Blondeau, des mets

apportés par les riverains (entrées, fromages, desserts). Comme à l'accoutumée, Françoise Denais nous a proposé en fin de repas un jeu de huit questions historiques, les deux gagnants (avec quatre bonnes réponses) ont emporté chacun une bouteille de champagne. Le café a clôturé les festivités. Merci au comité des fêtes animé par Jacques Lauvinerie, et à tous les riverains qui ont bien participé, notamment au rangement en fin de soirée.

L'accueil des nouveaux arrivants

Pour la première fois, lors de la matinée d'accueil organisée par la ville, les associations de quartier ont disposé d'un stand dans les jardins de la mairie. Les nouveaux arrivants ont pu ainsi découvrir l'association à laquelle ils peuvent adhérer en fonction de leur lieu de résidence, à l'aide d'un plan de repérage réalisé par Jacques Lauvinerie. Une nouvelle famille, demeurant rue des Arts, a adhéré à l'Association.

HISTOIRE LOCALE

L'éphémère camp de manœuvres de Louis XIV

Une des premières sorties vélo organisée par notre Association avait mené les courageux de nos rives à celles d'Herblay. Ce n'était qu'une promenade mais qui avait permis de survoler le passé varié de cette boucle de la Seine.

Aujourd'hui, grâce à des informations glanées auprès de l'INRAP (1) organisateurs des Journées de l'archéologie, nous allons zoomer sur une partie de la plaine d'Achères

A Fromainville, nous entrons dans l'ancien Parc agricole d'Achères. Fromainville était une très grosse ferme, (située à peu près à l'emplacement de l'actuelle usine de traitement des eaux, en face de la Frette) assortie d'un hameau et d'une chapelle, la chapelle St Sébastien, qui fut considérée comme paroisse jusqu'en 1783. Cette chapelle existait encore en 1894 et servait de grange à la ferme.

Nous avons peine à imaginer les transformations de ce site fort ancien.

Les origines de la présence humaine dans ce lieu semblent remonter à 3000/4000 ans avant JC, à l'époque néolithique, (diverses fouilles l'ont attesté) et plus récemment, si on peut dire, il existait à cet endroit une nécropole gallo romaine qui fut trouvée sur le site de Garenne.

Des pêcheries gauloises étaient établies dans l'Ile d'Herblay au début de l'ère chrétienne. Mais il ne faut pas oublier les hordes vikings qui passèrent notamment en 885 pour aller assiéger Paris : 30 000 hommes sur une armada de plusieurs centaines de drakkars qui ravagèrent les rives. Ceci est une autre histoire. Sur prescription de l'Etat (Drac-Ile de France) une campagne de fouilles est menée par l'INRAP pour le SIAAP, en action préalable à la modernisation des installations du Syndicat. Une équipe d'archéologues a fouillé dans la plaine d'Achères l'endroit où se trouvait le camp d'entraînement des troupes de Louis XIV en vue de la prise de Maastricht soit les 28 hectares portant sur la totalité du front d'attaque sud du fort. Ce lieu est situé entre la route centrale et la forêt.

Le Camp d'entraînement fut édifié en 1669 sur ordre de Louis XIV. Le fort Saint Sébastien (600 m x 380 m) fortification de terre avec fossés de 7m de large et 3m de profondeur, aux parois recouvertes de briques en argile crue réalisées sur place, avec bastions d'angles, talus et palissades, permettait de simuler un siège et une prise de place forte. Nous passerons sur les détails techniques qui faisaient de ce fort un

remarquable ouvrage systématisé par Vauban. construit très rapidement (3 mois), grâce à une main d'œuvre fort nombreuse (le fort accueillit jusqu'à 30 000 soldats à la manœuvre). Le Fort St Sébastien vit ainsi les manœuvres et les revues militaires que Louis XIV organisait dans la plaine d'Achères et à laquelle Vauban participa. A la grande stupeur des paysans du coin qui venaient voir les soldats empanachés parader devant le roi. Jeux de guerre avant l'heure.

Un pont de bateaux reliait le fort à Herblay, à l'endroit approximatif du bac actuel et dans la rue du Val, sur l'autre rive, (juste en face) existait un hôpital militaire de campagne.

Mais tout ceci dans une période fort courte : 2 ans. Les soldats, logés pour la plupart sous des tentes (dont on a retrouvé les trous d'implantation), super entraînés, furent les éléments d'une première armée de métier, soldats recrutés et non pas enrôlés, dotés d'uniformes, soldés et entraînés. Cette concentration importante d'êtres humains pendant ce laps de temps si court, vivant en vase clos, a tout de même laissé des traces de son passage : puits, latrines, foyers, celliers, écuries (10 000 chevaux passèrent par là), vaisselles, céramique, verres, dés, pipes en terre, médailles, épingles à cheveux des vivandières... En août 1670, les soldats lèvent le camp, les constructions de bois furent démontées, les trous rebouchés, le fort est arasé, les terres sont remises en culture. Louis XIV qui avait loué les terres au seigneur de Garenne « rendit les clés ». Les soldats entraînés à Achères seront ceux qui s'illustreront en 1673 par la prise de Maastricht en un temps record ; un de leur chef sera le général Charles de Batz-Castelmore comte d'Artagnan qui y trouvera la mort.

Le souvenir du fort perdura dans les mémoires, mais finalement, ce fut presque un décor de théâtre qui disparut aussi rapidement qu'il avait été élevé. Louis XV en 1751 finit d'araser ce qui restait, reboisa et transforma le lieu en terrain de chasse, avant l'aventure des champs d'épandage au XIX^{ème} siècle

Le fait n'était pas unique dans la région ; à Montesson et à Sartrouville, les troupes de Louis XIV manœuvrèrent dans la plaine au grand dam des paysans de l'époque. Et à Sartrouville un ancien habitant de la rue Hortense Foubert rapporte que son père, bêchant son jardin (à la hauteur des n° 21/23) trouvait fréquemment des restes de pipes en terre cassées. Questionné à ce sujet, M.Guériot, ancien maire, qui habitait un peu plus haut (aujourd'hui maison de l'OMEF) lui parla d'une possibilité de bivouacs en ce lieu dit où les soldats stationnaient et utilisaient ce genre de pipes modestes et fragiles qui pouvaient être fabriquées sur place : cassées, on les jetait. N'oublions pas que le quartier s'appelait « Le Camp » et que de nombreux militaires y ont sans doute bivouaqué, sous Louis XIV par exemple.

C'est ce type de pipes en terre qui fut retrouvé à Achères. Questionnés ce jour, les représentants de l'INRAP (1) n'ont pas été surpris et nous ont dit qu'un programme de diagnostics était prévu sur Montesson et Sartrouville.

Françoise Denais (AHSE), dimanche 24 juin 2012

(1) INRAP Institut National de Recherches Archéologiques Préventives

LES TRAVAUX DANS LE QUARTIER

La véloroute Paris Londres en chantiers

Tout devait être fini avant les jeux olympiques qui auront lieu à Londres à partir du 27 juillet prochain: un itinéraire balisé et sécurisé pour aller à vélo de Paris à Londres. Soit 150 km de

véloroute côté britannique et près de 400 km côté français. Dans notre boucle de Montesson, le tracé relie le pont de Chatou à celui de Maisons-Laffitte, en longeant la Seine. A Sartrouville, une piste cyclable bidirectionnelle est en cours de réalisation sur les quais, en prolongement de celle existante à Montesson La Borde: elle est séparée de la chaussée par une bordure basse, quand la largeur de la voirie le permet (face au lycée) ou à défaut par un caniveau (de la rue Léon Fontaine au pont SNCF). L'accès au pont de Maisons-Laffitte s'effectuera au travers du parc du Dispensaire, au Vieux Pays. Une piste en enrobé perméable sera réalisée courant août. Le retour depuis le pont de Maisons s'effectuera par le même itinéraire, les cyclistes devant emprunter le giratoire Jaurès-Berteaux pour accéder au parc du Dispensaire. L'idée d'un itinéraire provisoire, empruntant la rue de la Constituante et la rue Jean Racine, est finalement abandonnée.

L'avenue Jean-Jaurès s'embellit

La première phase du chantier s'est terminée comme prévu fin mai. Deux portions ont été entièrement rénovées, de la rue Jean-Nicolle à la rue Victor-Hugo, et de la rue Léon Fontaine à l'avenue Maurice Berteaux. Après une pause appréciée par les commerçants, les travaux reprendront fin juillet dans la portion centrale, de la rue Jean Nicolle à la rue Léon Fontaine, pour se terminer fin novembre.

Voici quelques réactions enregistrées au sujet de cet aménagement et quelques informations complémentaires

Le positif : il domine largement. Sont souvent cités :

- L'esthétique générale du projet (le jour et la nuit avec l'antériorité). Ce sera encore mieux quand les arbres seront plantés, à l'automne.
- L'élargissement des trottoirs, agréable et plus sûr pour les piétons.
- Le « trottoir traversant » en bas de la rue Louise Michel, entre la police municipale et l'épicerie de la gare : le passage pour piéton a été surélevé à la hauteur des trottoirs qu'il relie, assurant sécurité et confort pour les piétons.
- La traversée de l'avenue face au Crédit agricole (angle rue Victor Hugo) avec un refuge pour piétons au milieu des voies de circulation (trois à cet endroit)

Les moins : l'autre traversée de l'avenue, face au laboratoire, dans la portion à trois voies qui longe la place de la gare. Il n'existe pas de refuge central suffisant, et qui plus est, à cet endroit, un rebord d'un à deux centimètres gêne la traversée des piétons et des poussettes. Au vu des plans, nous avons attiré l'attention des services municipaux sur la configuration de cette traversée, en demandant des modifications (voir bulletin de mars 2012).

Les questions :

- L'absence de passage pour piétons au débouché de la rue Léon Fontaine, face à la Société générale ? En fait il n'y en a jamais eu à cet endroit, sauf à titre provisoire pendant les travaux de construction de l'immeuble « ICADE ». Les piétons sont invités à emprunter celui situé face à la Poste ou en allant vers le giratoire, celui implanté après l'arrêt de bus.
- L'absence d'abaissement du trottoir rénové, à l'angle Jaurès/Léon Fontaine et Jaurès/Nicolle, pour faciliter la traversée des piétons et des handicapés ? Il s'agit d'une situation provisoire, car à ces endroits comme pour toutes les rues du quartier débouchant sur l'avenue Jean Jaurès, des « trottoirs traversants » seront réalisés.

Les interrogations persistantes : le choix de bordures de trottoirs hautes (19 cm) présente des avantages (protection des piétons sur les trottoirs, sans nécessité d'implantation

d'alignement de plots) mais aussi des inconvénients : quand les trottoirs sont moins larges, cela entraîne des déclivités prononcées (exemple: face à l'épicerie de la gare, à proximité du carrefour Jaurès/Nicolle) inconfortables pour les personnes à mobilité réduite.

Pour clore – momentanément - ce chapitre, indiquons que le plan de déviations pour les travaux à venir devrait ressembler dans ses grandes lignes à celui mis en place pendant la première phase des travaux, toujours sans suppression des stationnements.

La digue

Dans notre quartier, les travaux qui ont commencé entre le pont routier et le ponton, face au lycée Jules Verne, se poursuivent. Seuls les arbres poussant en pied de berge ont été conservés, les autres implantés sur la digue elle-même ayant été coupés et dessouchés, car il risquaient de fragiliser l'ouvrage qui nous protège des inondations.

Voici une réaction de riveraine à ce sujet : « Je suis ravie de voir que les arbres responsables du pollen ont été abattus (ils l'ont été tardivement et j'ai angoissé). Par ailleurs, nous avons beaucoup plus de lumière, de soleil, d'horizon, et enfin une vue sur la Seine. Les arbres étaient beaux, mais finalement nous étions plus enfermés. »

Toutefois, quelques souches ont été conservées, sur la digue elle-même, ce qui a suscité des interrogations. Voici la réponse obtenue du Syndicat départemental, le SMSO, en charge du chantier, : « Pour diversifier milieux et paysage, 4 ou 5 souches sont conservées (y compris la grosse à l'amont du pont routier). les rejets de ces souches seront traités en "têtards" avec un développement limité. Il est possible de les conserver car elles sont situées dans le talus sous la digue (sous le niveau de la voirie). » Le SMSO précise que les souches conservées sont celles de saules. Cette technique de coupe d'un arbre à ras pour favoriser la repousse de rejets s'applique avec de bons résultats à cette essence.

LA POSTE

La distribution du courrier et des colis

Comme indiqué dans le précédent bulletin, des représentants associatifs ont rencontré fin avril le directeur de La Poste en charge de la distribution du courrier et des colis, pour les communes de Houilles, Sartrouville, Maisons-Laffitte et le Mesnil le Roi. Suite à cette réunion, il nous a fait parvenir un rappel des services – parfois méconnus – que peuvent nous apporter La Poste ...et nos facteurs.

« Sachez que vous avez la possibilité, que vous soyez un particulier ou une entreprise, de poster votre courrier 24h sur 24h avec les différentes solutions technologiques du groupe La Poste : lettre recommandée électronique ; lettre en ligne, qui permet à chacun d'envoyer une lettre depuis son ordinateur jusqu'à 19h pour une distribution le lendemain par le facteur. Retrouvez toutes ces solutions sur :

<https://lettreenligne.laposte.fr/...> Ainsi Poster son courrier 24h sur 24... c'est possible !

Savez-vous qu'il y a 85 boîtes aux lettres relevées quotidiennement sur les 4 communes de Sartrouville, Houilles, Maisons Laffitte et Le Mesnil le Roi ?

Pour garantir la qualité de la distribution du courrier, nous vous invitons à installer une boîte normalisée mentionnant les noms des habitants de votre domicile.

Nous vous informons par ailleurs qu'en cas d'absence à votre domicile lors de la présentation d'une lettre recommandée, vous pouvez demander une seconde présentation le lendemain en appelant avant 14h le 3631.

Enfin nous vous rappelons que votre facteur se tient à votre disposition pour vous fournir tous les produits du courrier dont vous avez besoin (timbres, enveloppes « prêt à poster », contrat de réexpédition ».

David Gateau , La Poste

ENVIRONNEMENT

Collecte des emballages, papiers, journaux

Concernant les horaires, voici une bonne nouvelle. A partir de la mi-septembre, la collecte du vendredi devrait commencer plus tôt, à 15h (au lieu de 17 h actuellement).

Conséquence : on ne devrait plus subir les ramassages tardifs, souvent après minuit. Tout devrait être fini aux alentours de 22 H. C'est une bonne nouvelle pour ceux qui ont le sommeil léger.

Concernant le bruit, plusieurs riverains trouvent le ramassage des emballages très bruyant, beaucoup plus en tous cas que celui des ordures ménagères effectué par la ville. Nous avons interrogé le service environnement de la communauté de communes (CCBS), en charge de la collecte depuis mai 2011. Voici les informations recueillies.

Le « ronflement » prononcé des moteurs n'est pas dû aux fantaisies des chauffeurs. En fin de tournée, la benne est beaucoup plus lourde (près de 10 tonnes de surpoids) et a donc besoin de plus de puissance au démarrage d'où la montée en régime du moteur . Il faudra donc s'habituer... ou attendre un hypothétique changement de matériel !

DERNIERES MINUTES

Une fête des voisins dans le quartier

Le vendredi 1^{er} juin, sur l'esplanade de notre avenue Alfred Foulon, deux familles ont eu l'excellente idée d'organiser un apéritif dînatoire à l'occasion de la journée de la fête des voisins ! Chaque famille amenait bouteilles et plat(s) , chaises , table(s) Ce fut ainsi l'occasion de mieux connaître nos voisins. Une joyeuse bande d'enfants s'est bien divertie. Cette fête a aussi permis à des personnes de sortir de leur isolement.... Bonne soirée.. à renouveler !!!!

De nouvelles rues du quartier accueilleront la brocante

Comme tous les ans, organisé par l'UCAPS (union des commerçants, artisans et professionnels de Sartrouville), la brocante se déroulera le dernier dimanche de septembre.

Cette année, elle aura lieu le dimanche 30 septembre 2012.

La portion de l'avenue Jean Jaurès, alors en travaux, sera ouverte aux piétons mais n'accueillera aucun stand.

En raison de ces travaux, en plus des emplacements habituels, 3 nouvelles rues seront ouvertes à la brocante dans notre quartier.

- Rue Jean Nicolle (entre l'avenue Jean Jaurès et la rue Buffon),
- Rue Demont,
- Rue Léon Fontaine (entre l'avenue Jean Jaurès et la rue Cuvier).

Bulletin rédigé par le bureau de l'Association, le 26 juin